

La sécurité en Région de Bruxelles-Capitale



Une nouvelle vision stratégique dans le cadre
du Plan Global de Sécurité et de Prévention

Éditeur responsable

Valérie DIERKENS

Coordinateur pédagogique

Jean TIGNOL

École Régionale d'Administration Publique (ERAP)

Rue Capitaine Crespel 35, 1050 Bruxelles

02/512.06.02

www.erap-gsob.brussels

Cette brochure a été réalisée avec le soutien du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale
et en collaboration avec les équipes de Brusafe et BPS

Une nouvelle vision stratégique dans le cadre du Plan Global de Sécurité et de Prévention



Bruxelles est à la fois une capitale, le siège des institutions européennes et une région à part entière. Elle fait face, de par son statut spécifique, à de nombreux **défis de cohabitation et de sécurité**.

Cette réalité amène à redéfinir une **vision stratégique de la sécurité** en Région bruxelloise en adéquation avec ses particularités urbaines et son développement.

1. Le contexte bruxellois de la sécurité et ses défis

Composée d'une population de presque **1.200.000 habitants** de **184 nationalités différentes**, la Région accueille également **345.000 navetteurs par jour** et **8 millions de touristes par an**.

Elle se caractérise en outre par des flux migratoires importants et une population relativement jeune et en croissance constante.

Et, si le PIB par habitant est élevé, la Région voit néanmoins se développer en son sein des poches de pauvreté et un taux de chômage des jeunes élevé.

Région multiculturelle et internationale, Bruxelles accueille les événements de nombreuses représentations professionnelles, diplomatiques et associatives.

Près de **200 ambassades** et une multitude d'entreprises internationales ont décidé de s'y établir.

Dans le même temps, suscitées par son rôle européen et de capitale, plus de **1.000 manifestations** revendicatives s'y déroulent chaque année.

Bruxelles, c'est aussi...



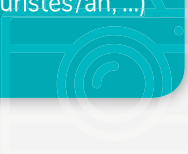
LE SIÈGE DES PARLEMENTS fédéral, bruxellois, flamand, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais aussi des institutions européennes, de l'OTAN, des ministères fédéraux, régionaux et communautaires, et du Palais de Justice.

LE 2^E SIÈGE DIPLOMATIQUE DU MONDE et l'hôte de nombreuses représentations auprès des institutions européennes.



UNE POPULATION JEUNE (37 ans en moyenne) et grandissante : 1.191.000 habitants et plus de 100.000 habitants supplémentaires prévus en 2025.

UNE VILLE MULTICULTURELLE ET OUVERTE (184 nationalités, 8 millions de touristes/an, ...)



Quelques défis liés à la sécurité en Région bruxelloise

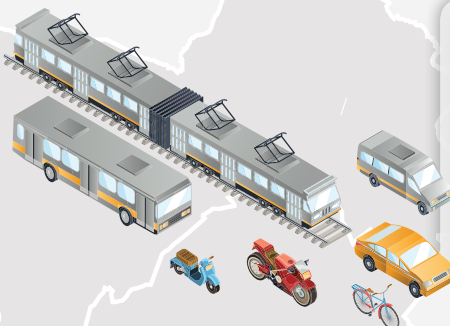
Sécurité du centre urbain

Les **phénomènes de délinquance** liés à tout centre urbain (pickpockets, trafics de drogues, ...).



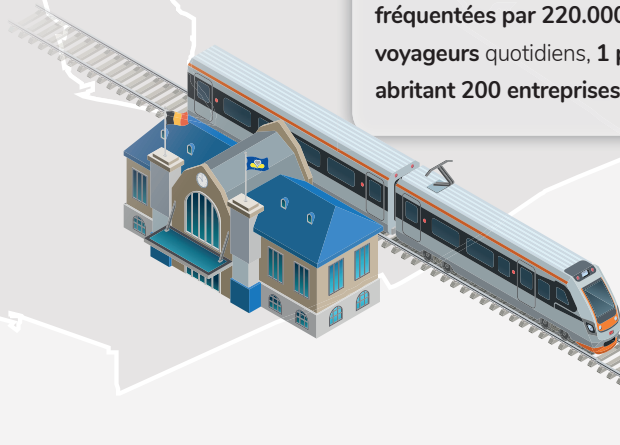
Gestion du flux des navetteurs

La **gestion du flux de navetteurs entrants** (345.000) **et sortants** (75.000) chaque jour.



Sécurité des infrastructures de transport

Un métro et quelques **700 km** de réseau STIB, **31** gares fréquentées par **220.000** voyageurs quotidiens, **1** port abritant **200** entreprises.



Sécurité des événements

6.000 événements par an dont **1.000** manifestations revendicatives, **11** sommets européens et de nombreux sommets internationaux (visites d'État et réunions de l'OTAN).



2. Les métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours

On compte à Bruxelles près de **12.000 professionnels du service public** actifs dans le secteur de la sécurité au sens large.

Il s'agit notamment de **5.350 policiers opérationnels**, **1.200* secouristes ambulanciers**, **1.100 pompiers**, **1.600 agents de prévention ou de sécurité** au niveau communal et au niveau régional. Les gardiens de la paix, gardiens de parcs, travailleurs sociaux de rue, médiateurs, psychologues spécialisés, conseillers en prévention vol, agents constatateurs et sanctionneurs, inspecteurs dans diverses matières, agents de contrôle et d'intervention des transports en commun, ... sont autant d'exemples de la diversité des métiers de la sécurité, de la prévention et du secours.

Ensemble, ils forment une **chaîne de sécurité, entendue au sens large**, qui va de la prévention, à la réaction (répressive ou autre), jusqu'au suivi des phénomènes d'insécurité (suivi post-pénitentiaire ou suivi des mesures judiciaires alternatives, par exemple).

Tous ces professionnels doivent se coordonner et connaître leurs rôles respectifs au sein de cette chaîne afin d'assurer la sécurité des Bruxellois et des visiteurs sur son territoire. C'est pourquoi une **approche intégrée et globale** en matière de sécurité, de prévention et de secours constitue la pierre angulaire de la nouvelle architecture sécuritaire à Bruxelles.



12.000 professionnels des métiers de la Sécurité,
de la Prévention et du Secours forment la **chaîne de sécurité**

* Ce chiffre comprend le personnel pompier, Croix-Rouge et de l'armée.

Quelques chiffres concernant les catégories de métiers
de la Sécurité, de la Prévention et du Secours du service public



1.200*

Secouristes
ambulanciers



1.100

Pompiers



1.600

Agents
communaux
ou régionaux
de prévention
et de sécurité



5.350

Policiers
opérationnels

* Ce chiffre comprend le personnel pompier, Croix-Rouge et de l'armée.

3. Les acteurs institutionnels de la Sécurité, de la Prévention et du Secours

Les professionnels de la chaîne de sécurité dépendent d'autorités publiques différentes qui jouent chacune un rôle important.



Fédéral

SPF Intérieur (Police fédérale, Protection civile...), SPF Justice (Sûreté de l'Etat, prisons, Parquet de Bruxelles...)



Régional

Bruxelles Prévention et Sécurité (BPS), une zone de secours (SIAMU)



Local

6 zones de police,
19 administrations communales,



Communautaire

Les services d'aide et de suivi de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté flamande (aide à la jeunesse, aux victimes, ...)



Vlaanderen
verbeelding werkt

Une intégration entre différents niveaux de pouvoir

De façon évidente, une bonne coordination entre ces acteurs institutionnels est un gage d'efficacité. C'est l'une des compétences de **Bruxelles Prévention Sécurité (BPS)**, le nouvel organisme d'intérêt public créé par la Région de Bruxelles-Capitale suite à la sixième réforme de l'Etat.



bps-bpv
.brussels

Bruxelles Prévention & Sécurité
Brussel Preventie & Veiligheid

Les missions confiées à BPS sont :

- la coordination des politiques de sécurité, en ce compris l'observation et l'enregistrement de la criminalité ;
- la coordination des politiques de prévention ;
- l'élaboration d'un plan régional de sécurité.

Parallèlement, le **Conseil Régional de Sécurité (CORES)** regroupe en son sein les autorités et les acteurs en charge de la sécurité sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Il pilote la mise en pratique du plan régional de sécurité.

BRUXELLES POUVOIRS
LOCAUX

SIAMU

CITÉ DES MÉTIERS

TRANSIT

IFAMU

BRUXELLES FORMATION

ATTEINTES
AUX BIENS



ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ
DE LA PERSONNE



POLARISATION ET
RADICALISATION

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PROFESSIONNELS DES MÉTIERS
DE LA SÉCURITÉ, DE LA PRÉVENTION
ET DU SECOURS

PARQUET

SPF JUSTICE



CRIMINALITÉ FINANCIÈRE
ET CYBERCRIMINALITÉ

COMMUNES

MOBILITÉ ET
SÉCURITÉ
ROUTIÈRE



CRIMINALITÉ
ORGANISÉE ET
TRAFIC DE BIENS
FRAUDULEUX



CENTRE D'INFORMATIQUE
POUR LA RÉGION
BRUXELLOISE (CIRB)

BRUXELLES MOBILITÉ

POLICE FÉDÉRALE ET LOCALE

OCAM

ACTIRIS

STIB



GESTION DE CRISE
ET RÉSILIENCE

ERAP



DROGUES ET
ASSUÉTUDES

BRUSAFE

SÛRETÉ DE L'ÉTAT

SPF INTÉRIEUR

BRUXELLES ENVIRONNEMENT

BRUXELLES PROPRETÉ

ERIP

TRAITE ET
TRAFIC DES
ÊTRES HUMAINS



ENVIRONNEMENT
ET INCIVILITÉS

PERSPECTIVE.BRUSSELS

BRUXELLES PRÉVENTION
SÉCURITÉ (BPS)

VDAB

CFPB

4. Le Plan Global de Sécurité et de Prévention (PGSP)

Le **plan régional de sécurité et de prévention (PGSP)**, réalisé par BPS, s'intègre entre la Note cadre de Sécurité Intégrale, le Plan National de Sécurité et les Plans zonaux de sécurité*. Il sert de cadre stratégique aux plans communaux de prévention.

Il s'inscrit dans une approche intégrée de la sécurité. Partant des phénomènes observés sur le terrain, il associe tous les acteurs de la **Sécurité, de la Prévention et du Secours** à tous les niveaux de pouvoir et issus de tous les secteurs (éducation, santé, sécurité, social, transport, ...) ; soit une approche transversale multisectorielle dans le respect des missions et des déontologies de chaque acteur.



Ce plan énonce plusieurs thématiques prioritaires, chacune faisant l'objet d'une stratégie générale et d'une série de mesures concrètes qui se déclinent toujours sur **trois axes complémentaires**

- ❶ Prévenir, dissuader, détecter
- ❷ Réagir, sanctionner, accompagner
- ❸ Suivre, analyser, adapter

La mise en pratique de cette approche s'est traduite par l'identification de mesures concrètes pour chacune des **10 thématiques**:

-  Atteintes à l'intégrité de la personne
-  Polarisation et radicalisation
-  Drogues et assuétudes
-  Traite et trafic des êtres humains
-  Atteintes aux biens
-  Mobilité et sécurité routière
-  Environnement et incivilités
-  Criminalité financière et cybercriminalité
-  Criminalité organisée et trafic de biens frauduleux
-  Gestion de crise et résilience

* Ces notes et plans sont accessibles sur le site du Ministère de l'Intérieur : www.besafe.be

Exemples de mesures reprises dans le PGSP en matière d'atteintes à l'intégrité de la personne

1. Prévenir, dissuader, détecter

Mettre en œuvre, améliorer ou étendre les formations ou sensibilisations des acteurs de la prévention, de la sécurité et de la justice en matière de législation anti-discrimination, de violences conjugales et intrafamiliales, de mariages forcés.

3. Suivre, analyser, adapter

Améliorer les données statistiques relatives aux violences sexuelles, conjugales et intrafamiliales. Se concerter avec les partenaires pour évaluer la stratégie mise en place et adapter les actions si besoin.

2. Réagir, sanctionner, accompagner

En matière d'accompagnement des victimes, sensibiliser et conscientiser à l'importance de l'accueil, de la prise en charge, du soutien, de l'information et de la protection des victimes ainsi qu'à la nécessité d'enregistrer toutes les plaintes.



cpvs

Centre de Prise en charge
des Violences Sexuelles

La création du **centre de prise en charge des violences sexuelles** (au sein du CHU Saint Pierre et dans le Centre multidisciplinaire «320 Rue Haute») répond parfaitement à cette mesure.

Découvrez toutes les thématiques et les mesures du PGSP sur www.bps-bpv.brussels

5. Quelques mesures phares du PGSP

A l'initiative du Gouvernement bruxellois, deux mesures transversales importantes du plan sont d'ores et déjà lancées :

Le Centre de communication et de crise

Le Centre de crise sera activé lors de grands événements trouvant place dans la Région ou encore en cas de crise ou de situation d'urgence. Le Centre de communication, quant à lui, traite les opérations journalières des acteurs de la sécurité.

Les deux centres sont multidisciplinaires et au service des différents acteurs de la sécurité de la Région tels que la police locale et fédérale, les pompiers, les services d'aide médicale urgente, ainsi que les services de sécurité des transports publics.

Ce Centre intégré est un maillon clé dans la nouvelle architecture de sécurité. Il renforcera la coordination entre les différents partenaires actifs sur le terrain.

L'école régionale des métiers de la sécurité, de la prévention et du secours : Brusafe

Cette coupole régionale regroupe les différentes écoles actives en matière de formation des acteurs de la chaîne de sécurité.

Implantée à Haren, Brusafe offre aux apprenants une infrastructure plus adaptée grâce à une mutualisation des ressources et des moyens.

Ceci permet l'acquisition de matériel de pointe, une meilleure collaboration des acteurs de terrain grâce à des exercices multidisciplinaires et une mise en valeur de ces métiers particuliers que sont ceux de la sécurité, de la prévention et du secours.





Le projet « Team District »

Initié par la zone de police de Bruxelles Nord et appuyé par le Centre informatique de la Région bruxelloise (CIRB) ainsi que Bruxelles Prévention Sécurité, ce projet est un autre exemple de l'approche de sécurité intégrée.

Team District procède à la digitalisation de l'ensemble des registres traités entre les 19 communes et les 6 zones de police. En donnant aux inspecteurs de quartier un accès simplifié et consolidé aux données essentielles dont ils ont besoin, le projet garantit un service plus fiable et plus rapide pour le citoyen. Ceci signifie aussi, pour les inspecteurs, moins de temps consacré à la gestion administrative et une plus grande disponibilité pour leurs missions d'intérêt public.

La mise à disposition de drones

Le recours aux nouvelles technologies, c'est aussi la mise à disposition de drones pour les services de police et de secours, et à terme, pour les services régionaux ainsi que les partenaires locaux.

Ces drones constituent une aide précieuse dans l'encadrement d'événements ou la gestion d'incidents.



6. Les 5 missions de Brusafe

Le Gouvernement bruxellois a attribué à Brusafe les **5 missions suivantes**:

❶ la mise en œuvre d'une **vision intégrée et multidisciplinaire** de la sécurité au sens large. Brusafe aidera à implémenter l'approche transverse au sein des pratiques professionnelles et défendra une vision intégrée et multidisciplinaire de la sécurité publique.

❷ la **mutualisation de processus communs**. En mutualisant les processus, notamment au niveau de la pédagogie et de l'administration, Brusafe soutiendra les **4 écoles existantes** :

- **ERIP** - École Régionale et Intercommunale de Police;
- **IFAMU** - Institut de Formation en Aide Médicale Urgente;
- **CFPB** - Centre de Formation des Pompiers de Bruxelles;
- **ERAP** - École Régionale d'Administration Publique.

❸ la mise à disposition d'une **infrastructure commune, multidisciplinaire** pour accueillir les différents apprenants et organiser des exercices intégrés et/ou spécifiques à chaque discipline ou partenaire de la chaîne de sécurité.

❹ le **recrutement, la sélection et le maintien dans l'emploi** d'effectifs de proximité au sein des services publics bruxellois faisant partie des métiers de la sécurité publique.

❺ la **mise à disposition de connaissances et d'infrastructures** aux organisations publiques voire privées, ayant des activités compatibles avec les missions de Brusafe.





7. Une nouvelle vision stratégique de la sécurité au service des Bruxellois

Le **Plan Global de Sécurité et de Prévention** fournit un nouveau cadre de référence pour tous les acteurs de la chaîne de sécurité.

En privilégiant l'approche intégrée et la collaboration multidisciplinaire, ce plan favorise les synergies, facilite les échanges, invite à s'ouvrir à des nouveaux partenaires.

Il pose ainsi un jalon dans l'émergence d'une nouvelle culture de la sécurité.



10 Principes d'action*

Recommandés aux professionnels de la sécurité, de la prévention et du secours

PRINCIPE
1

Agissez en vous appuyant sur une **stratégie intégrée et globale**, régulièrement évaluée

PRINCIPE
2

Adoptez une **approche inclusive** respectant la diversité et la justice sociale

PRINCIPE
3

Restez **proche et accessible** pour le citoyen

PRINCIPE
4

Soyez **pragmatique** et orienté solutions

PRINCIPE
5

Collaborez entre **partenaires de la chaîne de sécurité** et partagez les bonnes pratiques

PRINCIPE
6

Respectez la **subsidiarité** entre action communale et régionale

PRINCIPE
7

Encouragez la **collaboration multisectorielle** entre autorités judiciaires, administratives, socio-sanitaires, ...

PRINCIPE
8

Partagez des informations dans le **respect des déontologies** respectives

PRINCIPE
9

Intégrez les **nouvelles technologies** et adoptez une **approche innovante**

PRINCIPE
10

Veillez à une **meilleure information du public** sur les services existants. Dans la gestion de crise en particulier, contribuez à une **meilleure communication entre services**

*Ces principes sont inspirés du Plan Global de Sécurité et de Prévention



BPS et le Plan Global de Sécurité et de Prévention

www.bps-bpv.brussels

Les métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours

www.brusafe.brussels

Le Plan Régional de Formation lié à la sécurité publique

www.brusafe.brussels

Note cadre de sécurité intégrale 2016-2019

www.besafe.be/fr/legislation/note-cadre-de-securite-integrale-2016-2019



